

**Définition Latrines : (n.f.p.) Lieu d'aisance, toilettes.**

Emprunté au latin latrina de sens identique. Frédéric Godefroy (Dictionnaire de l'ancienne langue française) le relève dans la Coûtume d'Anjou en 1437 : « Si je voulloye reffaire et rediffier tout de nouvel **latrines**, touz ou dalles... »



© Stéphane William Gondoin, webmaster et propriétaire du site [www.normannia.fr](http://www.normannia.fr) ; avec son aimable autorisation